



# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2020/878

Page 1/7

## Uniflex (TM) duplicating material [EU] (Draft)

Révision 0 (Draft)  
Date de révision

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Uniflex (TM) duplicating material [EU]

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels;

Description Matière premiere pour fonderie .

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Ransom & Randolph  
Adresse 3535 Briarfield Boulevard  
Maumee, Ohio 43537 USA  
Web www.ransom-randolph.com  
Téléphone +1 (419) 865-9497  
Télécopie +1 (419) 865-9997  
Email SDS@ransom-randolph.com  
Adresse e-mail de la personne compétente rcarter@ransom-randolph.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence 02.66101029  
Société Centro antiveneni Niguarda di Milano  
Centro antiveneni Niguarda di Milano, tel. 02.66101029

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008 Ce mélange / substance ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Conseil de prudence: Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Prévention  
Mention de danger Aucun danger important

#### Informations supplémentaires

Sans objet. Une évaluation PBT et vPvB.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## Uniflex (TM) duplicating material [EU] (Draft)

Révision 0 (Draft)  
Date de révision

## 3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
glycerin (Glycérine (aérosols de))		56-81-5	200-289-5		20 - 30%	

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon.
Ingestion	Boire 1 à 2 verres d'eau. NE PAS FAIRE VOMIR.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Oxydes de carbone.
--	---

## 5.3. Conseils aux pompiers

	Appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection approprié.
--	---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Porter un équipement de protection approprié.
--	---

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
--	---

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans un récipient approprié et étiqueté.
--	--

## 6.4. Référence à d'autres sections

	Se reporter à la section pour de plus amples informations.
--	--

## Uniflex (TM) duplicating material [EU] (Draft)

Révision 0 (Draft)  
Date de révision**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.
--	---

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

	Ne PAS laisser geler. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés.
--	---



**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

	Matiere premiere pour fonderie . Réserve aux utilisateurs professionnels.
--	---

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.1.1. Valeurs limites d'exposition**

glycerin (Glycérine (aérosols de))	VME ppm: -	VME mgm3: 10
	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: -	TMP No: -
	FT No: -	

**8.2. Contrôles de l'exposition**

	 
<b>8.2.1. Contrôles techniques appropriés</b>	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
<b>Protection des yeux / du visage</b>	En cas d'éclaboussement, porter : Lunettes de protection réglementaires.
<b>Protection de la peau - Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

## Uniflex (TM) duplicating material [EU] (Draft)

Révision 0 (Draft)  
Date de révision

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Gel
Couleur	Bleu/brun clair
Densité / Densité relative	1.1 (H <sub>2</sub> O = 1 @ 20 °C)
Coefficient de partage	Donnée non disponible
pH	Donnée non disponible
Point de congélation	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible
Point de fusion	= 96 °C
Température d'auto-ignition	= 370 °C
Liposolubilité	Sans objet.
Point d'éclair	Sans objet.
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Propriétés explosives	Sans objet.
Propriétés comburantes	Sans objet.
Solubilité	Soluble dans l'eau

## 9.2. Autres informations

Conductivité	Donnée non disponible
Tension de surface	Donnée non disponible
Groupe de gaz	Sans objet.
Teneur en benzène	Sans objet.
Teneur en plomb	Sans objet.
COV (composants organiques volatiles)	Sans objet.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

	Sans objet.
--	-------------

## 10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
--	--

## 10.4. Conditions à éviter

	Éclairage naturel direct. Ne PAS laisser geler.
--	---

## 10.5. Matières incompatibles

	Oxydant. agents.
--	------------------

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

	Aucun.
--	--------

## SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1 Informations sur les classes de danger

## Uniflex (TM) duplicating material [EU] (Draft)

Révision 0 (Draft)  
Date de révision

## 11.1 Informations sur les classes de danger

Toxicité aiguë	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité reproductive	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Exposition répétée ou prolongée	Peut provoquer une irritation de la peau.

## 11.1.4. Informations toxicologiques

glycerin	Par inhalation chez le rat 1 CL50/>570 h:	Voie orale chez le rat DL50: 12600 mg/kg
----------	--	--

## SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

glycerin	Daphnies CE50/48h: 10000 mg/l	Poisson CL50/96h: 10000.0000 mg/l
----------	-------------------------------	-----------------------------------

## 12.2. Persistance et dégradabilité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Ne s'accumule pas biologiquement.
--	-----------------------------------

## 12.4. Mobilité dans le sol

	très grande mobilité dans les sols.
--	-------------------------------------

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	Sans objet.
--	-------------

## 12.7 Autres effets néfastes

	Sans objet.
--	-------------

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

	Éliminer conformément à. aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	--

## Méthodes d'élimination

	Contactez une société agréée pour l'élimination des déchets.
--	--

## Uniflex (TM) duplicating material [EU] (Draft)

Révision 0 (Draft)  
Date de révision

## Élimination du conditionnement

	Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés.
--	---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

## 14.1. Numéro ONU

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.4. Groupe d'emballage

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.5. Dangers pour l'environnement

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## Informations supplémentaires

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

## SECTION 15: Informations réglementaires

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Règlements

	RÈGLEMENT (UE) No 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
--	---

	RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
--	---

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

## SECTION 16: Autres informations

## Informations supplémentaires

	Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos
--	--

## Uniflex (TM) duplicating material [EU] (Draft)

Révision 0 (Draft)  
Date de révision

## Informations supplémentaires

connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.